PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 19 juin 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Statut des parlementaires

Le Bureau a décidé de la procédure à suivre, à partir de l'exercice 2024, pour mettre en œuvre le contrôle de la subvention prévu à l'article 3 du règlement du Bureau du 20 mars 2014 relatif aux subventions aux groupes politiques reconnus du Parlement de Wallonie.

Finances

Le Bureau a marqué son accord pour le versement d'une subvention à l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles relativement à l'organisation du 26e Congrès des Économistes qui a pour thème les finances publiques.

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de travaux relatif à la fourniture et l'installation d'équipements pour la réfection des tableaux électriques du bâtiment du square Arthur Masson du Parlement à la S.A. All Cabling Services, sise Parc Industriel (W-B) 22 à 1440 Braine-Le-Château (décision du Bureau du 5 juin 2025).

Le Bureau a décidé de passer un marché public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture de consommables imprimés.

Organisation

Le Bureau a marqué son accord sur l'estimation du coût du projet de visite organisée par la Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux sur le thème de la résilience du territoire wallon après les inondations de juillet 2021 le vendredi 4 juillet 2025, à Verviers.